

ARRÊTÉ DU MAIRE N°175-2023**Portant réglementation temporaire de circulation,
Place de la Flette et rue des Veloutiers, en agglomération**

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 2 octobre 2023 de Monsieur MUNOS Philippe, représentant l'entreprise NGE domiciliée 29-31 rue des Tâches – 69800 SAINT PRIEST, pour la réfection des enrobés, Place de la Flette (programme Château Brun),

Considérant que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer la circulation de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : La chaussée située place de la Flette sera fermée à la circulation pendant la durée des travaux. Le stationnement sera interdit à hauteur du chantier.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable le 23 octobre 2023 de 08h30 à 17h30.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 3 : L'entreprise NGE est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, l'entreprise NGE, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à l'entreprise NGE,
- au service collecte du SITOM Sud Rhône.

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 13 octobre 2023

Le Maire,
Arnaud SAVOIE

Publié le : 16/10/23

